

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 avril 2014

1. Compte administratif et compte de gestion 2013 (affiché séparément)

Résultat du vote : Votants : 15 Exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 5

2. Travaux retenus pour l'exercice 2014

Mme le maire demande aux adjoints de faire le compte rendu des propositions faites par les commissions concernant les travaux dont il faudra prévoir les crédits lors du vote du budget primitif. Ces propositions sont les suivantes :

Commission voirie (M. Sylvain LEULIET) :

Suivant le rapport établi dans le cadre de l'ATESAT, des travaux de réfection sont à prévoir :

- Impasse Rue de St-Rémy : 4 000 €
- Rue des Poissonniers (côté Petit-Gouy sur 200 à 250 m) : 15 à 20 000 €
- Trottoir face à la mairie (enrobés à chaud) : 3 000 €

Soit au total entre 25 et 30 000 €. Un crédit de 35 000 € sera inscrit au BP en section de fonctionnement. Grégory LEROY souhaite que soit établi un calendrier d'entretien des voies communales sur plusieurs années, la priorité étant l'écoulement des eaux pluviales.

Commission animation (M. Fabrice DELCUSE) :

Rien n'est prévu en investissement par cette commission. Des propositions sont faites concernant l'organisation du centre de loisirs de juillet (voir ci-après)

Commission bâtiments et sécurité (M. Bertrand GARBE) :

Les travaux suivants sont proposés :

- Installation de panneaux limitant la vitesse à 30 km/h, Rue de Bas
- Mise en place d'un passage pour piétons Rue de Campagne (au niveau du croisement avec la rue des Poissonniers)
- Installation d'un miroir au carrefour Rue de Bas / Rue de Maresquel
- Pose de séparateurs de voie sur le trottoir face à la mairie afin de bien distinguer la partie « stationnement » et la partie « piétons »
- Démolition de l'abribus actuel en briques et remplacement par un abri vitré qui améliorerait la visibilité en sortant du parking de l'école
- Remplacement d'un poteau d'incendie Rue du Fort-Mahon

Le conseil décide de faire réaliser les travaux repris ci-dessus. Coût estimé : environ 8 000 €. Une subvention dans le cadre des amendes de police sera demandée auprès des services du Département.

Travaux de bâtiments et achats envisagés par la commission (en section d'investissement) :

- Remplacement des 2 chaudières au fioul de la bibliothèque et de la cantine par une seule chaudière au gaz (avec répartition en 3 zones : cantine, mairie, bibliothèque) : 22 000 €
- Remplacement du coffret de puissance électrique du mécanisme de cloche à l'église : 1 600 €
- Achat d'une table et de chaises pour la salle de réunion de la mairie

Le conseil municipal décide de faire remplacer les deux chaudières et le coffret électrique du clocher. Une subvention sera sollicitée auprès de la F.D.E. pour ces travaux. Il décide également d'acquérir une table et des chaises pour la mairie. Un crédit de 2 000 € sera inscrit au BP pour le remplacement d'une porte et d'une fenêtre au logement loué.

Travaux de bâtiments envisagés par la commission (en section de fonctionnement) :

- Mise en conformité de la salle polyvalente « Au Chant des Oiseaux » :
 - o Installation d'une ligne téléphonique réservée aux appels d'urgence (15, 17, 18)
 - o Pose d'une barre « anti-panique » sur la porte côté parking
 - o Visite de contrôle de l'installation gaz (336 €), visite qui doit être annuelle
- Réparations à la toiture de l'église (1 836 €)
- Pose d'un portillon dans la cour de l'école
- Installation de corbeilles au stade et au terrain d'évolutions
- Fabrication d'un rack dans la remise de la salle polyvalente (pour le stockage des tables) et achat ou fabrication de 20 tréteaux et 5 tables
- Entretien des menuiseries dans le bâtiment (ex WC) au centre de la cour d'école

Le conseil municipal décide faire réaliser l'ensemble des travaux de bâtiments prévus ci-dessus.

Commission fleurissement, environnement (Mme Arlette DENIS) :

La commission a recensé les points de fleurissement de la commune : 10 coupelles, 7 bacs hexagonaux, 4 jardinières. Un crédit de 1 000 € sera inscrit au budget primitif pour l'achat de plantes.

Une subvention a été sollicitée auprès du Département pour l'achat de livres et DVD. Montant prévu de l'achat : 1 000 € (soit 1,50 €/habitant, ce qui est le minimum exigé pour obtenir la subvention de 50% du Département)

3 – Suventions 2014.

Mme le maire donne la liste des subventions versées en 2013 aux associations et invite le conseil à délibérer sur celles qui seront versées cette année. Une longue discussion s'engage sur l'état d'activité et le lieu d'exercice de certaines associations. Finalement, le conseil municipal décide de reconduire pour 2014 les mêmes montants que ceux versés en 2013 augmentés de 2%, à savoir :

- Les Passionnés de la Miniature	80,85 €
- Association des A.C.P.G. 39/45 et CATM	266,89 €
- Club des Aînés	266,89 €
- Société de chasse	229,36 €
- Association "Mont-Joie 2000"	114,79 €
- Coopérative scolaire	114,79 €
- Amicale Tarot-Club	99,29 €
- Comité des fêtes	319,32 €
- Groupement propriétaires-chasseurs.....	99,29 €
- Gouy-Horizon	82,46 €
- Sports - Loisirs - Culture	80,85 €
- Centre Communal d'Action sociale.....	2 500,00 €
	<hr/>
	4 254,78 €

Pour l'année prochaine, il sera demandé à tous les Présidents d'associations qui désirent obtenir une subvention de la commune de fournir, courant janvier, un rapport d'activité et un bilan financier. Le calcul des subventions sera à redéfinir au vu de l'activité réelle des associations, du public qu'elles touchent et des besoins financiers réels.

4 – Remplacement des photocopieurs et achats divers

Mme le maire expose que les deux photocopieurs (école et mairie), achetés en 2006, donnent des signes de fatigue et qu'il serait urgent de les remplacer. La Sté Konica Minolta a fait l'offre suivante :

Coût actuel annuel :

<u>Ecole</u> : 47 000 copies à 0,01664 € = 782 € H.T.,	940 € T.T.C.
<u>Mairie</u> : 38 000 copies à 0,01664 € = 632 € H.T.,	760 € T.T.C.
+ Forfait connexion : 244 € T.T.C.	Soit 1 944 €/an T.T.C.

Remplacement des 2 photocopieurs (achetés en 2006) :

- à l'achat : N&B : 4 300 € H.T. ; Couleur : 4 800 € H.T. (soit 10 920 € TTC à inscrire au BP en section d'investissement.)
- à la location : Pour les 2 photocopieurs : 442 € H.T./trim soit 1 768 € H.T./an (**2 121 € T.T.C./an**)

Coût des photocopies après remplacement (achat ou location) : N&B : 0,007 €/copie H.T. Couleur : 0,08 €/copie H.T.

Soit, pour un an, avec la consommation actuelle, sans utiliser la couleur : 0,007 € x 85 000 = 595 € H.T., 714 € T.T.C.

Coût total avec option location : 2 121 € (location) + 714 € (photocopies) = **2 835 € T.T.C./an**

Le conseil municipal décide :

- de remplacer le photocopieur de l'école et celui de la mairie
- de procéder à ce remplacement en louant les machines (ce qui évite un investissement important)
- de solliciter d'autres devis auprès d'entreprises commerciales concurrentes
- de prévoir les crédits nécessaires au BP 2014, en section de fonctionnement, soit environ 3 000 €

D'autre part, Mme le maire expose qu'il y aurait lieu de prévoir l'achat de 2 ordinateurs pour l'école, d'un deuxième four électrique pour la cantine (l'effectif étant trop important parfois pour la capacité du four actuel). Le conseil municipal décide d'effectuer ces achats. Les crédits nécessaires seront inscrits au BP en section d'investissement

5 – Budget Primitif 2014 (affiché séparément)

Résultat du vote : Votants : 15 Exprimés : 15 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 5

6 – Taxes locales 2014

Le Conseil municipal, en adoptant ainsi que ci-dessus le budget primitif 2014, a décidé de ne pas modifier les taux des 3 taxes locales. Le produit total des 3 taxes est de 153 092 €, somme à laquelle il convient d'ajouter 13 818 € représentant le montant des allocations compensatrices de l'Etat suite à l'exonération accordée à certaines catégories de contribuables. Le montant des taxes locales se répartit de la façon suivante :

	Bases 2013	Taux 2013	Produits 2013	Bases 2014	Taux 2014	Produits 2014
Taxe d'habitation	461 824	12,00%	55 419	477 900	12,00%	57 348
Foncier bâti	375 621	14,48%	54 390	389 800	14,48%	56 443
Foncier non bâti	84 733	46,02%	38 994	85 400	46,02%	39 301

7 – Centre de loisirs 2014

Le conseil municipal, sur le rapport de la commission « animation » présenté par Fabrice DELCUSE, décide d'organiser le centre de loisirs selon les modalités suivantes :

- période de fonctionnement : du 07 juillet au 01 août 2014, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 14 H à 18 H, , toute la journée pour les périodes de camping ou de sorties, soit 19 jours de fonctionnement
- le centre accueillera les enfants nés entre le 01 janvier 2001 et le 01 août 2009 (toutes les familles concernées recevront un bulletin d'inscription à remettre en mairie pour le 31 mai) ;
- la participation des familles est fixée à 3,60 € par présence pour les enfants de la commune, à 7,20 € pour les enfants domiciliés à l'extérieur mais scolarisés dans la commune et à 10,30 € pour les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune
- une réduction de 20% sur le tarif ci-dessus sera accordée aux familles bénéficiaires du R.S.A. ou de l'allocation de fin de droits, sur présentation d'un justificatif ;
- au minimum, 10 présences seront facturées pour chaque enfant inscrit au centre. Pour les familles de plus de deux enfants présents simultanément, la participation sera de 2,50 € pour les 3^{ème} enfant et suivants.
- le centre sera dirigé par Mlle DUFOUR Alexandra accompagnée de 4 animateurs ou animatrices diplômé(e)s ;
 - la rémunération du personnel sera calculée sur les bases suivantes :
 - animateur stagiaire BAFA : 47,65 €/jour (soit 5 H à 9,53 €)
 - animateur titulaire BAFA : 50,32 €/jour
 - directrice : 58,87 €/jour
 - une prime de 40,00 € sera octroyée pour la préparation et le rangement du matériel.
 - une prime de camping d'un montant de 25,00 €/jour sera également accordée.
- le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses :		Recettes :	
Alimentation :	400 €	Participation des familles	1 300 €
Salaires personnel	4 600 €	Prestation de service CAF	1 100 €
Transport, déplacement	800 €	Participation Commune	5 100 €
Entrées parc et divers	600 €		-----
Achat de matériel	600 €		7 500 €
Primes de camping et autres	500 €		

	7500 €		

8 – Désignation de quatre propriétaires au Bureau de l'A.F.R.

Suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de procéder dès à présent à celui des membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de la commune. Ce bureau est composé de 9 membres : 4 propriétaires désignés par le conseil municipal (exploitants ou non de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement), 4 propriétaires désignés par la Chambre d'Agriculture, du maire membre de droit. Lors du dernier mandat, les membres désignés par le conseil municipal étaient MM. Jacques COURBO, Jean-Michel DRANSART, Bernard GREVET, Camille MONCLAIRE. Mme le maire propose au conseil de reconduire ces quatre personnes pour le prochain mandat.

Le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 contre et 5 abstentions, désigne les quatre personnes ci-dessus membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de notre commune pour le mandat qui débute.

9 Mise en place du Bureau pour les élections européennes du 25 mai 2014

Le conseil compose le bureau pour les élections européennes du 25 mai. Horaire du scrutin : de 08 H à 18 H.

Le maire,

Françoise THÉLU

Commune de GOUY-SAINT-ANDRE

B U D G E T P R I M I T I F 2 0 1 4

Section de fonctionnement

Dépenses :

Chap. 011 : Charges à caractère général

Eau	1 300,00
Energie - Electricité	15 000,00
Combustibles	5 000,00
Carburants (tondeuse, tracteur, voiture)	1 000,00
Alimentation (CLSH, colis, goûter, ...)	12 000,00
Produits de traitement	1 500,00
Fournitures d'entretien et divers	1 000,00
Fourniture de petit équipement	6 000,00
Fournitures de voirie + vêtem. de travail	3 000,00
Fournitures administratives	4 000,00
Livres, dictionnaires, ...	2 000,00
Fournitures scolaires	6 000,00
Autres fournitures et divers	2 000,00
Entretien de bâtiments	12 000,00
Entretien de voirie et réseaux	35 000,00
Entretien de matériel	5 000,00
Maintenance cloche, extincteurs, ...	4 000,00
Primes d'assurances	10 000,00
Documentation générale et technique	2 000,00
Frais divers (Cinéma, ...)	1 000,00
Honoraires	2 000,00
Indemnité du comptable	500,00
Fêtes et cérémonies	7 000,00
Transp piscine école & centre aéré	2 500,00
Voyages et déplacements	1 500,00
Frais d'affranchissements	1 000,00
Frais de télécom. (mairie, école)	3 000,00
Concours divers	3 000,00
Taxes foncières	3 500,00

Chap. 012 : Charges de personnel

Cotisations au FNAL, CDG, CNFPT	3 554,00
Rémunération personnel titulaire	90 000,00
Rémunération personnel non titulaire	28 000,00
Rémunération CUI (emploi aidé)	11 000,00
Cotisations URSSAF	26 000,00
Cotisations IRCANTEC et CNRACL	21 000,00
Cotisations ASSEDIC	2 000,00
Assurance du personnel titulaire	9 000,00
Autres cotisations (S.F.T.)	2 000,00

Chap.65 : Autres charges de gestion courante

Indemnités des élu(e)s (brutes)	24 000,00
Cotisations retraite sur indemnités	1 000,00
Contingent incendie du département	17 000,00
Autres contributions	2 500,00
Subvention au C.C.A.S.	3 000,00
Autres subventions	3 000,00

Chap.66 : Charges financières

Intérêts des emprunts	12 321,00
-----------------------	-----------

Chap.67 : Charges exceptionnelles

Secours et dots	2 500,00
Titres annulés	1 500,00

Total dépenses réelles

412 175,00

Virement à la section d'investissement

140 602,09

Total dépenses de fonctionnement

552 777,09

Recettes :

Chap. 70 : Vente de produits

Concessions cimetièrre	300,00
Redevance d'occupation domaine public	600,00
Versements régie centre aéré et garderie	7 000,00
Versements régie cantine	13 000,00

Chap. 73 : Impôts et taxes

Taxes fonc. et d'hab. (même taux que 2013)	153 092,00
Attribution de compensation TP (CCVCA)	36 105,00
Dotations de solidarité communautaire	1 500,00
Taxe sur l'électricité	15 000,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation	13 500,00

Chap. 74 : Dotation, subventions, participations

Dotation forfaitaire Etat	65 959,00
Dotation de solidarité rurale	15 365,00
Dotation nationale de péréquation	18 382,00
Dotation aux élus locaux	2 799,00
Remboursement salaire CUI	6 000,00
Subvention CLSH de la CAF	1 300,00
Compensation pour exonér. Taxe Prof.	121,00
Compensation pour exonér. Taxe Fonc.	8 578,00
Compensation pour exonér. Taxe Habit.	5 119,00
Fonds départemental de la TP	5 566,00

Chap. 75 : Autres produits de gestion courante

Location salle polyvalente	6 500,00
Location logement DESEILLE Cathy	3 450,00

Chap. 77 : Produits exceptionnels

Remboursement divers	7 000,00
----------------------	----------

Total recettes réelles

386 236,00

Cpte 002 : Résultat de fonctionnement reporté

Excédent de fonctionnement 2013	166 541,09
---------------------------------	------------

Total recettes de fonctionnement

552 777,09

B U D G E T P R I M I T I F 2 0 1 4

Section d'investissement

Dépenses :			Recettes :	
Capital des emprunts	16 780		Taxe d'urbanisme	2 118
<div style="display: flex; justify-content: space-between; border-top: 1px dotted black; border-bottom: 1px dotted black; padding: 2px 0;"> </div>				
			F.C. T.V.A.	26 300
			Virement de la section de fonctionnement	140 602
<div style="display: flex; justify-content: space-between; border-top: 1px dotted black; border-bottom: 1px dotted black; padding: 2px 0;"> </div>				
Achat de livres bibliothèque municipale	1 000		Subvention Départ. pour achat de livres	500
<div style="display: flex; justify-content: space-between; border-top: 1px dotted black; border-bottom: 1px dotted black; padding: 2px 0;"> </div>				
Défense incendie (R.A.R. 2013)	108 744			
Remplacement poteau d'incendie	3 000			
<div style="display: flex; justify-content: space-between; border-top: 1px dotted black; border-bottom: 1px dotted black; padding: 2px 0;"> </div>				
Travaux au logement (R.A.R. 2013)	464		Vente de l'ancien café (R.A.R. 2013)	120 000
Travaux cantine, école (R.A.R. 2013)	5 000		Vente de l'ancien café	-120 000
Travaux sécurité école (R.A.R. 2013)	2 995		Subvention Départ. chaudières école	3 981
Equipemt salle culturelle (R.A.R. 2013)	358		Subvention Départ. aménagt cantine	9 390
Matériel école (R.A.R. 2013)	250			
Aménagement bibliothèque (R.A.R 2013)	1 100			
<div style="display: flex; justify-content: space-between; border-top: 1px dotted black; border-bottom: 1px dotted black; padding: 2px 0;"> </div>				
Travaux				
Remplacement fenêtres logement	2 000			
Programme sécurité	10 000			
Chauffage mairie, cantine, bibliothèque	22 000			
Coffret électrique à l'église	1 700			
<div style="display: flex; justify-content: space-between; border-top: 1px dotted black; border-bottom: 1px dotted black; padding: 2px 0;"> </div>				
Matériel				
Cantine (four, ...)	1 500			
Ordinateur école	1 000			
Tables et chaises mairie	5 000			
Total dépenses d'investissement :	182 891		Total recettes d'investissement :	182 891

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013**Section de fonctionnement****Dépenses :****Chap. 011 : Charges à caractère général**

Eau	83,72
Energie - Electricité	12 717,37
Combustibles	5 448,27
Carburants (tondeuse, tracteur, voiture)	448,94
Alimentation (CLSH, colis, goûter, ...)	9 720,38
Produits de traitement	1 107,40
Fournitures d'entretien et divers	365,70
Fourniture de petit équipement	4 816,60
Fournitures de voirie + vêtem. de travail	1 224,20
Fournitures administratives	1 453,63
Livres, dictionnaires, ...	1 214,51
Fournitures scolaires	5 122,01
Autres fournitures et divers	535,80
Entretien de bâtiments	4 792,24
Entretien de voirie et réseau EP	33 322,29
Entretien de matériel	1 464,80
Maintenance cloche, extincteurs, ...	3 045,90
Primes d'assurances	8 836,93
Documentation générale et technique	1 717,37
Frais divers (Cinéligue, ...)	574,00
Honoraires	3 285,13
Indemnité du comptable	376,53
Fêtes et cérémonies	6 123,22
Transp piscine école & centre aéré	1 450,80
Voyages et déplacements	749,00
Frais d'affranchissements	732,80
Frais de télécom. (mairie, école)	2 491,63
Concours divers	2 663,09
Taxes foncières et AFR	2 863,92

Chap. 012 : Charges de personnel

Cotisations au FNAL, CDG, CNFPT	2 086,04
Rémunération personnel titulaire	80 404,42
Rémunération personnel non titulaire	14 456,68
Rémunération CUI (emploi aidé)	9 815,79
Cotisations URSSAF	18 737,31
Cotisations IRCANTEC et CNRACL	17 206,52
Cotisations ASSEDIC	1 552,20
Assurance du personnel titulaire	8 570,46
Autres cotisations (S.F.T.)	1 036,00

Chap.65 : Autres charges de gestion courante

Indemnités des élu(e)s (brutes)	20 796,23
Cotisations retraite sur indemnités	765,24
Contingent incendie du département	16 567,26
Autres contributions	459,07
Subvention au C.C.A.S.	3 000,00
Autres subventions	2 348,10

Chap.66 : Charges financières

Intérêts des emprunts	13 536,66
-----------------------	-----------

Chap.67 : Charges exceptionnelles

Secours et dots	0,00
Titres annulés	0,00

Total dépenses de fonctionnement **330 086,16****Recettes :****Chap. 70 : Vente de produits**

Vente de produits forestiers	552,00
Concessions cimetièrre	274,44
Redevance d'occupation domaine public	578,00
Versements régie centre aéré et garderie	6 986,01
Versements régie cantine	12 259,20

Chap. 73 : Impôts et taxes

Taxes foncières et d'habitation	149 531,00
Attribution de compensation (CCVCA)	36 105,36
Dotations de solidarité communautaire	1 500,00
Dotations FPIC	5 335,00
Dotations FNGIR	1 261,00
Taxe sur l'électricité	15 232,22
Taxe additionnelle aux droits de mutation	13 575,76

Chap. 74 : Dotation, subventions, participations

Dotation forfaitaire Etat	68 316,00
Dotation de solidarité rurale	3 966,00
Dotation nationale de péréquation	26 917,00
Dotation aux élus locaux	2 797,00
Remboursement salaire CUI	6 011,12
Subvention CLSH de la CAF	1 299,74
Compensation pour exonér. Taxe Prof.	154,00
Compensation pour exonér. Taxe Fonc.	9 190,00
Compensation pour exonér. Taxe Habit.	5 071,00
Fonds départemental de la TP	5 566,48

Chap. 75 : Autres produits de gestion courante

Location salle polyvalente	6 699,89
Location logement DESEILLE Cathy	2 962,08

Chap. 77 : Produits exceptionnels

Dépôt de garantie CREPIN	433,44
Remboursement divers	494,78

Total recettes de fonctionnement**383 068,52****Resultat de cloture 2012 :****153 028,91****Part affectée à l'investissemnt en 2013 :****34 121,15****Résultat de l'exercice 2013 :****383 068,52 - 330 086,16 =****52 982,36****Résultat de clôture 2013 :****171 890,12**

COMPTES ADMINISTRATIF 2013

Section d'investissement

Dépenses :

Capital des emprunts	22 097,62
Cautions remboursées	1 062,28
Travaux cantine (ancien logement)	31 535,85
Barrières de sécurité Mairie	1 904,37
Sonorisation salle culturelle	2 141,19
Solde étude Rue de Beaurain	1 076,40
Etude défense incendie	1 255,80

Recettes :

Fonds de compensation T.V.A.	13 836,13
Taxe d'urbanisme	2 744,74
Subv. Départ. achat livres bibliothèque	500,00
Subv. Etat 2ème tranche Rue de Beaurain	5 000,00
Subv. Départ. 2è tranche Rue de Beaurain	24 701,30
Subv. FDE passage au gaz école	4 738,00
Subv. DGE 2010 travaux cantine	3 117,10
Affectation de résultat 2012	34 121,15

Total dépenses d'investissement : **61 073,51**

Total recettes d'investissement : **88 758,42**

Résultat de clôture 2012 :

-34 121,15

Résultat de l'exercice 2013 :

88 758,52 - 61 073,51 =

27 684,91

Résultat de clôture 2013 :

-6 436,24

Résultat global de clôture :

	Déficit	Excédent
Fonctionnement		171 890,12 €
Investissement	6 436,24 €	
Excédent de clôture :		165 453,88 €

Restes à réaliser (dépenses et recettes reportées sur le Budget 2014)

Dépenses :

Art. 2135-024 Travaux au logement	464,15
Art. 2135-027 Travaux cantine, école	5 000,00
Art. 2152-012 Travaux sécurité école	2 995,63
Art. 2183-020 Travaux salle culturelle	358,81
Art. 2183-032 Matériel école (casques)	250,00
Art. 2188-033 Aménagement bibliothèque	1 100,00
Art. 2315-028 Défense incendie	108 744,20
	118 912,79

Recettes :

Art. 2315-028 Vente de l'ancien café	120 000,00
--------------------------------------	------------

Excédent de financement des restes à réaliser :

1 087,21 €

Affectation du résultat de fonctionnement :

Le conseil, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 171 890,12 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

171 890,12 €

* affectation obligatoire à la couverture du déficit de la section d'investissement :
(soit 6 436,24 € le déficit d'investissement - 1 087,21 € l'excédent de financement en R.A.R.)

5 349,03 €

* affectation à l'excédent reporté en section de fonctionnement :

166 541,09 €